

# Portrait épidémiologique

Direction de santé publique de la Montérégie

Volume 10, no 6

Août 2024 – ISSN : 2291-9058

## Surdoses aux opioïdes en Montérégie, année 2023

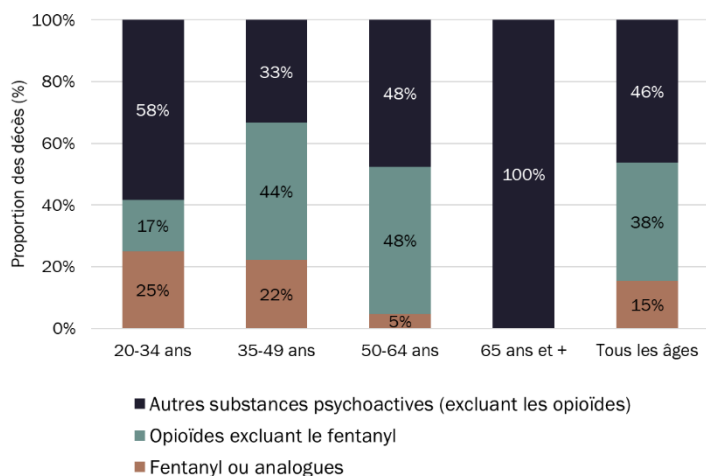
### FAITS SAILLANTS

- Les taux de mortalité liés à une intoxication possiblement causée par des opioïdes demeurent moindres que ceux du Québec.
- Les décès, les visites à l'urgence et les signalements liés à une intoxication possiblement causée par des opioïdes continuent tous d'être plus fréquents chez les hommes que chez les femmes.

### DÉCÈS NON INTENTIONNELS RAPPORTÉS PAR LE CORONER

En 2023, dans la région de la Montérégie, 57 décès ont été attribués à une intoxication suspectée aux drogues, incluant les opioïdes. Des opioïdes ont été détectés chez 53 % (28/53) des cas pour lesquels des analyses toxicologiques sont disponibles. Parmi ceux-ci, la proportion de décès où du fentanyl a été identifié est de 29 % (8/28) en 2023, par rapport à 34 % (42/123) pour la période de 2019 à 2023. Il est intéressant de remarquer l'absence d'opioïdes parmi les résultats des 65 ans et plus en 2023. Aucun décès n'a été enregistré parmi les personnes de moins de 20 ans (figure 1).

Figure 1 – Répartition des décès causés par une intoxication suspectée aux drogues (incluant les opioïdes), selon les substances détectées et l'âge, Montérégie, 2023.

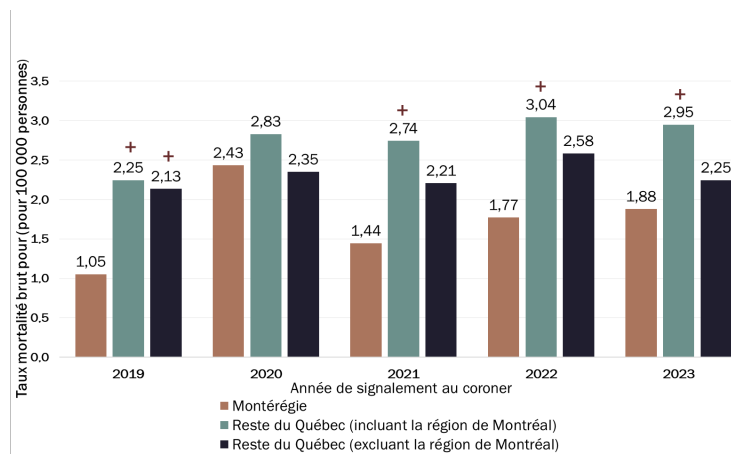


Source : Bureau du coroner, extraction de l'infocentre du 23 avril 2024.

Notes : Les données sont extraites selon la date de signalement par le coroner.

Le taux de décès attribuables à une intoxication suspectée aux opioïdes demeure inférieur en 2023 à celui observé pour le reste du Québec. Cette disparité n'est plus significative lorsque la région de Montréal est exclue du reste du Québec dans la comparaison (figure 2).

Figure 2 – Taux de mortalité due à une intoxication suspectée aux drogues dont les analyses toxicologiques ont détecté la présence d'opioïdes, selon l'année, Montérégie et reste du Québec, 2019 à 2023.



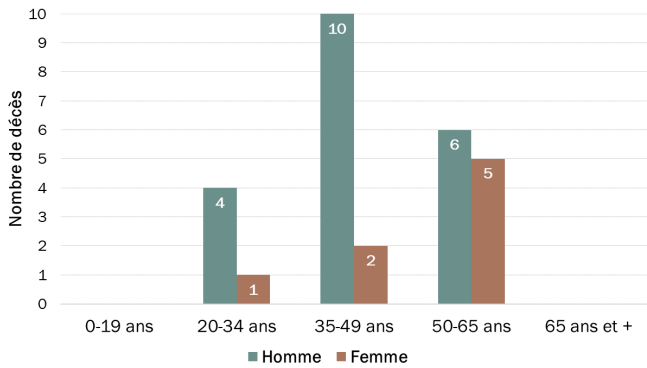
Notes: Les symboles (+) indiquent que le taux (brut ou ajusté selon l'âge) est significativement supérieur à celui de la Montérégie, au seuil de 5%

### Sources :

- Bureau du coroner, extraction de l'infocentre du 22 mai 2024.
- ISQ, estimations de population 1996-2023 (série produite en juillet 2023, révisée en novembre 2023, avec les projections de population 2023-2041, pour le découpage géographique en vigueur au 1er juillet 2023).

Pour l'année 2023, les 35-49 ans représentent près de la moitié (12/28) des personnes décédées d'une intoxication suspectée aux opioïdes. Les 50-65 ans montrent une distribution relativement équilibrée entre les hommes (6/11) et les femmes (5/11), alors qu'une prédominance masculine est marquée dans les 2 autres groupes d'âge (figure 3).

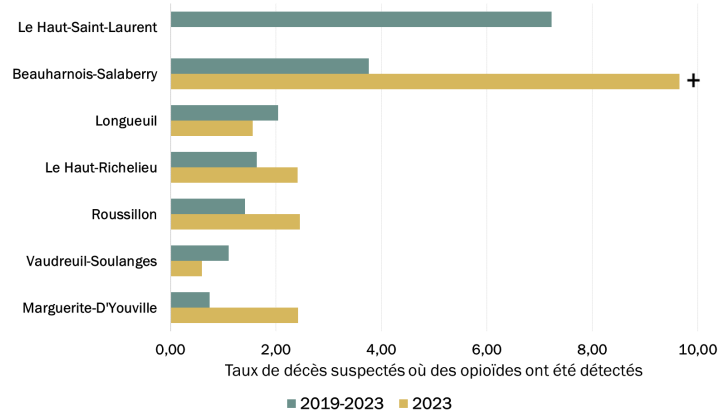
**Figure 3 – Nombre de décès causés par une intoxication suspectée aux opioïdes, selon l'âge et le genre, Montérégie, 2023.**



Source : Bureau du coroner. Extrait de l'Infocentre de santé publique le 24 avril 2024

La MRC de Beauharnois-Salaberry, avec un taux de 9,7 pour 100 000 personnes-années (7 décès), se démarque en 2023, étant le seul taux de la région qui est significativement supérieur à celui de la Montérégie (1,9 pour 100 000 personnes-années). De 2019 à 2023, les taux de mortalité attribuables aux opioïdes selon les MRC varient pour la plupart entre 0,7 et 3,8 pour 100 000 personnes-années. La MRC du Haut-Saint-Laurent se démarque avec un taux de 7,2 pour 100 000 personnes-années (9 décès) durant cette période, bien qu'aucun décès n'ait été déclaré pour cette MRC en 2023 (figure 4). La MRC de Rouville, quant à elle, demeure la seule qui ne compte aucun décès causé par une intoxication suspectée aux opioïdes, et ce, depuis 2019.

**Figure 4 – Taux de décès suspectés où des opioïdes ont été détectés, MRC ayant les taux les plus élevés de la Montérégie, 2019 à 2023.**



Notes: Les symboles (+) indiquent que le taux (brut ou ajusté selon l'âge) est significativement supérieur à celui de la Montérégie, au seuil de 5%.

**Sources :**

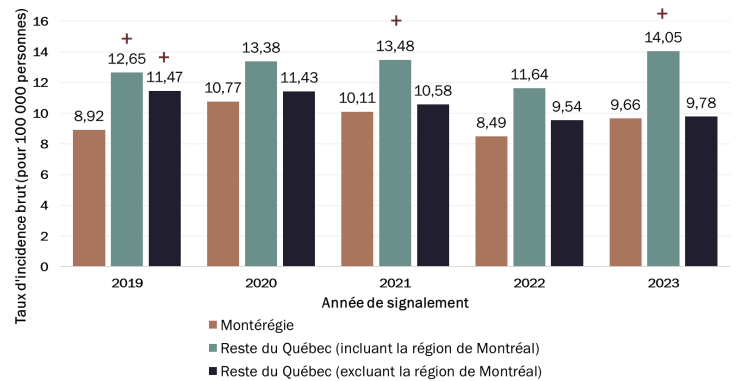
- Bureau du coroner, extraction de l'infocentre du 22 mai 2024.
- ISQ, estimations de population 1996-2023 (série produite en juillet 2023, révisée en novembre 2023, avec les projections de population 2023-2041, pour le découpage géographique en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2023).

Rappelons que ces données sont basées sur les données d'enquêtes préliminaires du coroner. Les résultats d'analyses toxicologiques ne sont disponibles que pour 89 % des décès rapportés en 2023. Par ailleurs, les décès ne sont pas nécessairement causés par les drogues identifiées.

**VISITES À L'URGENCE POUR UNE INTOXICATION POSSIBLEMENT CAUSÉE PAR DES OPIOÏDES**

En 2023, 144 personnes se sont présentées à l'urgence en raison d'une intoxication potentiellement due à des opioïdes. Les visites ont été plus fréquentes dans la tranche d'âge des 35-49 ans (35 %), suivie des 20-34 ans (25 %) et des 50-64 ans (18 %). Les hommes ont été plus touchés (62 %) que les femmes. Par ailleurs, le taux d'incidence de ces visites demeure inférieur à celui du reste du Québec. Cet écart n'est toutefois plus significatif si la région de Montréal est exclue (figure 5).

**Figure 5 – Taux d'incidence des visites à l'urgence pour une intoxication possiblement causée par des opioïdes (diagnostic principal), selon l'année, Montérégie et reste du Québec, 2019 à 2023.**



Notes: Les symboles (+) indiquent que le taux (brut ou ajusté selon l'âge) est significativement supérieur à celui de la Montérégie, au seuil de 5%.

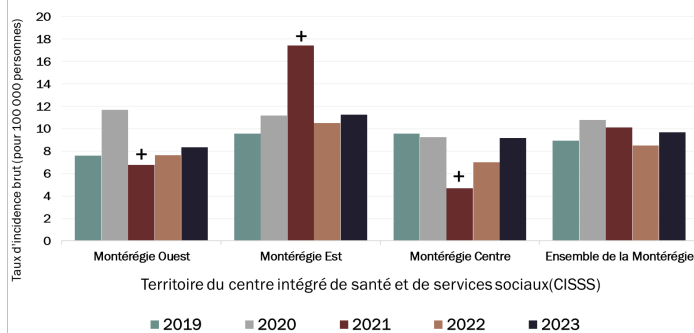
**Sources :**

- MSSS, Système d'information de gestion des départements d'urgence. Extrait de l'Infocentre de santé publique le 30 juillet 2024.
- ISQ, estimations de population 1996-2023 (série produite en juillet 2023, révisée en novembre 2023, avec les projections de population 2023-2041, pour le découpage géographique en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2023).

Il n'y a pas de différence significative entre les taux d'incidence observés pour chacun des CISSS de la Montérégie et celui de l'ensemble de la région en 2023 (figure 6). Le réseau local de services (RLS) du Suroît, situé sur le territoire de la Montérégie-Ouest, présente le taux d'incidence le plus élevé parmi l'ensemble des RLS de la région (16,9 pour 100 000 personnes-années). Cependant, il dénombre beaucoup moins de visites à l'urgence (11) que les RLS du Haut-Richelieu-Rouville et Pierre-Boucher qui enregistrent chacun 31 visites. Par ailleurs, le seul RLS qui démontre une hausse statistiquement significative par rapport aux années antérieures est celui du Haut-Richelieu-Rouville.



**Figure 6 – Taux d'incidence des visites à l'urgence pour une intoxication possiblement causée par des opioïdes (diagnostic principal), selon le territoire du CISSS et l'année, Montérégie, 2019 à 2023.**



**Notes:** Les symboles (+) indiquent une différence significative entre un CISSS et l'ensemble de la Montérégie au seuil de 5%.

**Sources :**

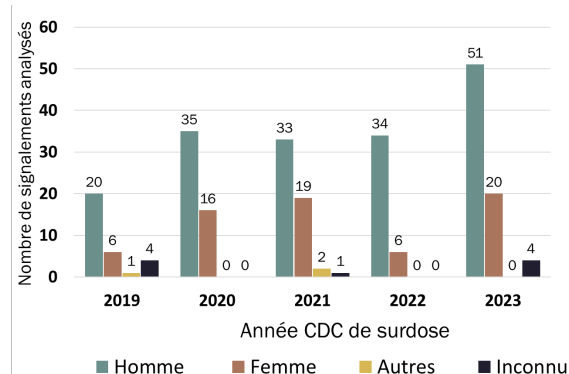
- MSSS, Système d'information de gestion des départements d'urgence. Extraction de l'Infocentre de santé publique du 30 juillet 2024.
- ISQ, estimations de population 1996-2023 (série produite en juillet 2023, révisée en novembre 2023, avec les projections de population 2023-2041, pour le découpage géographique en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2023).

## SIGNALEMENTS DE SURDOSES PRÉSUMÉES AUX OPIOÏDES

La Direction de santé publique de la Montérégie a reçu 323 signalements de surdoses aux opioïdes entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2023. Parmi ces signalements, 252 ont été retenus après analyse, dont 75 en 2023. Les services policiers ont signalé 63 % des surdoses en 2023, comparativement à 61 % de 2019 à 2023.

Pour 69 des 75 cas examinés en 2023, la date de naissance est disponible avec une moyenne d'âge de 32,8 ans. Les signalements sont plus fréquents dans les tranches d'âge des 20-34 ans (46 %) et des 35-49 ans (28 %). Parmi les 75 cas retenus, 68 % étaient des hommes (figure 7).

**Figure 7 – Nombre de signalements de surdose retenus, selon l'année et le genre, Montérégie, 2019 à 2023**



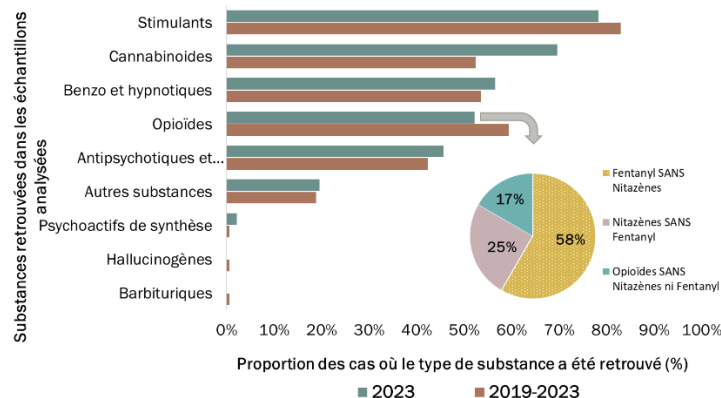
**Notes:** Les semaines CDC sont du dimanche au samedi. Puisque la semaine 1 ne débute pas nécessairement le 1<sup>er</sup> janvier, certains cas peuvent être attribués à une autre année CDC que l'année réelle de surdose.

**Source :** Direction de santé publique de la Montérégie, Fichier régional des signalements de surdoses aux opioïdes. Extraction du 24 avril 2024.

La majorité des surdoses retenues en 2023 continue de survenir dans les résidences privées (55 %) comparativement à 65 % durant la période 2019-2023. Dans 17 % des cas de surdoses retenus en 2023 (13/75), la personne est décédée. Cette proportion est de 25 % pour 2019-2023. Dans 63 % des cas de surdose retenus en 2023 (47/75), de la naloxone a été administrée afin de contrer les effets de la surdose par rapport à 55 % en 2019-2023. Selon les données obtenues, les décès sont moins fréquents chez les personnes ayant reçu de la naloxone (38 % ayant reçu de la naloxone contre 62 % n'en ayant pas reçu).

En 2023, des résultats de laboratoire ont été reçus pour 45 des 75 cas de surdoses retenus. La catégorie de substances la plus souvent retrouvée est celle des stimulants (78 %) suivis des cannabinoïdes (70 %), des benzodiazépines (57 %), des opioïdes (52%) et les antipsychotiques (46%). Du fentanyl ou des nitazènes ont été retrouvés dans 83 % des résultats contenant des opioïdes en 2023 (figure 8) comparativement à 72% durant la période de 2019-2023.

**Figure 8 – Catégories de substances retrouvées lors de l'analyse toxicologique, Montérégie, 2023 et 2019 à 2023**



**Notes:** En cas de décès, les substances retrouvées sont exclues si elles parviennent uniquement du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (suite à l'enquête du Bureau du coroner. La catégorie « Autres substances » inclut le GHB et l'EtG. La catégorie des stimulants exclut la cotinine, la nicotine et la caféine. Plusieurs substances peuvent être retrouvées dans un même échantillon suite à une surdose.

**Source :** Centre de toxicologie du Québec (CTQ), Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) et Laboratoires des centres hospitaliers, extraction du 30 juillet 2024.



Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

**Autrice :** Patricia Manuella Kamche D., M.Sc.  
**Collaborateurs :** Stéphane Godbout, B.A.  
 Mélanie Shang, Inf. M.Sc.  
 Isabelle Tardif, M. Env.

**Mise en page :** Marisa Thammavongsa, agente administrative